

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

(SUITE)

(Voir la deuxième page de cette couverture.)

GRÈCE. — M. le général Th. MANO, vice-président de la Société grecque de la Croix-Rouge, à *Athènes*.

HESSE. — M. BUCHNER, Geheimer-Ober-Konsistorialrath, président de la Société hessoise de la Croix-Rouge, à *Darmstadt*.

HONGRIE. — Direction de la Société hongroise de la Croix-Rouge, Kecskemetigasse, 5, à *Budapest IV*.

ITALIE. — Présidence de la Croix-Rouge italienne, à *Rome*.

JAPON. — Société japonaise de la Croix-Rouge, à *Tokio*.

MONTÈNEGRO. — Mgr. MITROFAN, archevêque métropolitain, président de la Société monténégrine de la Croix-Rouge, à *Cettigné*.

NORVÈGE. — M. THAULOW, général-major, pour le Comité central norvégien de secours aux militaires blessés, à *Christiania*.

PAYS-BAS. — M. le major W. J. VERVLOET, secrétaire, pour le Comité supérieur de la Croix-Rouge néerlandaise, Lange Voorhout, à *La Haye*.

PEROU. — M. Ch. SOTOMAYOR, secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, à *Lima*.

PORTUGAL. — Société portugaise de la Croix-Rouge, à *Lisbonne*.

PRUSSE. — Comité central de l'association prussienne de la Croix-Rouge. Wilhelmstrasse, 73, à *Berlin*.

ROUMANIE. — M. Georges Gr. CANTACUZÈNE, président de la Société roumaine de la Croix-Rouge, à *Bucharest*.

RUSSIE. — Comité central russe de la Croix-Rouge. Rue des Ingénieurs, 9, à *St-Petersbourg*.

SAXE. — M. le comte VITZTHUM, président de la Société saxonne de secours aux militaires blessés, à *Dresde*.

SERBIE. — M. le général FRANASSOVITCH, président de la Société serbe de la Croix-Rouge, à *Belgrade*.

SUÈDE. — Comité central de la Société suédoise de la Croix-Rouge (Svenska Föreningen Röda Korset), à *Stockholm*.

SUISSE. — M. le major D^r G. SCHENKER, secrétaire de la Société centrale suisse de la Croix-Rouge, à *Aarau*.

TRANSVAAL. — M. le D^r J.-B. KNOBEL, président de la Société transvaalienne de la Croix-Rouge, à *Prétoria*.

TURQUIE. — Société ottomane de secours aux militaires blessés, Hôtel de l'administration sanitaire centrale de l'Empire, à Galata, *Constantinople*.

URUGUAY. — M^{me} Aurelia RAMOS DE SEGARRA, présidente de la Société uruguayenne de la Croix-Rouge, Calle Cerrito, 337, à *Montevideo*.

VENEZUÉLA. — Senor Presidente de la Sociedad de la Cruz-Roja venezolana, Banco Caracas, à *Caracas*.

WURTEMBERG. — Société wurtembergeoise de la Croix-Rouge, à *Stuttgart*.

SOMMAIRE

- Comité international.** — Ouvrages reçus et publications nouvelles, 63. — Le fondateur de la Croix-Rouge (*avec planche*), 66. — Quelques remarques au sujet de l'origine de la Convention de Genève (M. le professeur BOGAIÉWSKY), 67.
- Allemagne.** — Le projet de loi sur la protection de l'emblème de la Convention de Genève, 81. — Les Conférences internationales de la Croix-Rouge, par M. le professeur D^r Wiegand, 82. — Le service de santé allemand en Chine, 83.
- Autriche.** — La bicyclette sanitaire (*avec gravures*), 84.
- Bavière.** — La Société bavaroise en 1900, 86.
- Espagne.** — Nouvelles de la Société espagnole, 89.
- France.** — La Croix-Rouge française en Chine, 92.
- Hongrie.** — La Société hongroise en 1900, 92.
- Pays-Bas.** — Convention pour l'adaptation à la guerre maritime des principes de la Convention de Genève du 22 août 1864, 96. — La Société néerlandaise de 1899 à 1901, 100.
- Russie.** — Programme de la VII^{me} Conférence internationale à Saint-Petersbourg, 118.
- Saxe.** — La Société saxonne de 1899 à 1900, 121.
- Suisse.** — Séance de la Direction de la Société centrale suisse, 123.
- Transvaal.** — Traitement des blessures de guerre (M. le D^r FERRIÈRE), 124.
- Uruguay.** — La Croix-Rouge uruguayenne, 127.
-

Le Bulletin international paraît régulièrement tous les trois mois (vers la fin des mois de Janvier, Avril, Juillet et Octobre).

Prix, francs, pour un an et pour tous les pays de l'Union postale, six francs. — *Prix du numéro Fr. 1,50.*

On s'abonne auprès du Comité international ou des divers Comités centraux (voir leurs adresses ci-contre).

Une table générale des trente premières années est en vente, au prix de fr. 2 50, auprès de M. Paul Des Gouttes, secrétaire de la Présidence du Comité international, avocat à Genève.